

**MAIRIE de**



**Chirols**

4 Place du Tanargue - 07380 Chirols

Tél. : 04 75 94 40 11

Mél : mairie.chirols@inforoutes.fr

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022**

Le lundi 16 mai 2022, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence du Maire, Stéphane Ginevra.

Présents : Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Gilles Helft, Martine Duffaud, Guy Vernet, Pierre François Léonard, Romain Poyet, Guillaume Domecq, Jean-Paul Carlier

Excusé : Capucine Malbrain (procuration donnée à Guillaume), Marion Gros-Dumoulin (procuration donnée à Stéphane)

Un habitant était présent.

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

1. Actualité atelier faysses
2. Salle Polyvalente (Règlement, convention, état des lieux, tarif...)
3. Avancement Travaux fibre optique
4. Compte-rendu AG Simples et Sauvages
5. Local Comité d'Animation
6. Parking marché
7. Pique nique communal : organisation + présentation des avancées des projets
8. Réunion acteurs économiques
9. Parking à vélos

#### **1. Atelier Faysse**

L'atelier-projet, par l'intermédiaire de l'association Bivouac, a répondu à un appel à projet de la maison d'édition naturaliste Salamandre, qui octroierait 2.400 € sur deux ans (sous réserve que la Mairie s'engage à verser dans le même temps 600 €) pour financer des investissements matériels.

Ces derniers se répartiraient comme suit :

- 500 € de matériel pour l'irrigation
- 1.300 € d'arbres pour un verger (70 arbres en tout)
- 1.200 € pour des plantes mellifères (240 plantes en tout)

Ces plantes sont destinées aux 5 faysses situées au-dessus du poulailler.

L'atelier demande à la mairie de bien vouloir financer, en plus du budget cité ci-dessus, l'achat de visserie et de quincaillerie pour installer des bancs, des tables et des lieux de stockages sur les faysses concernées.

**Vote : pour à l'unanimité.**

Dans le même secteur, le Moulinage demande de pouvoir parfaire leur système de pédo-épuration, en branchant des urinoirs sur des pompes pour remonter les urines sur 20 m et s'en servir pour fertiliser les terrasses communales déjà mises à disposition par convention.

**Vote : pour à l'unanimité.**

Pour information, si on veut bénéficier de la subvention du PNR pour la réfection des faysses (notamment un angle de muret qui s'écroule dangereusement), il faut valider le devis d'Ellipse avant le 2 juin. Vu le délai, cela attendra peut-être l'année prochaine, si cette subvention est reconduite.

Concernant le chantier mené par le Moulinage sur la partie communale des faysses, le conseil municipal va allouer une subvention de 2.000 € pour l'exercice 2023.

## **2. Salle polyvalente**

Le règlement d'utilisation de la salle polyvalente, issu d'un travail de l'atelier-projet, a été présenté au conseil municipal et validé.

Les tarifs appliqués pour la location de la salle sont les suivants :

pour les particuliers, résidant à Chirols :

en semaine : 100 €

le week-end : 150 €

pour les associations et particuliers extérieurs à la commune :

en semaine : 150 €

le week-end : 250 €

Caution générale : 400 € / caution de ménage : 80 €

**Vote : pour 10 voix, 1 abstention (Camille)**

## **3. Travaux fibre optique**

Un courrier a été envoyé aux différents partenaires impliqués dans le déploiement de la fibre (ADN, société Axione, Maires des communes voisines, PNR, Département, préfecture...) où le conseil municipal se désole du manque de respect des procédures, notamment concernant l'implantation des poteaux.

Pour l'instant seul le député Brun a répondu, disant qu'il se pencherait sur la question.

Nous avons choisi de ne pas délivrer l'autorisation d'implantation de nouveaux poteaux tant que les différentes sociétés impliquées ne prendront pas en considération nos objections et nous ne feront pas de nouvelles propositions respectant le paysage et l'environnement.

## **4. CR association Simple et Sauvage**

Gilles nous signale que l'association change de statut, se concentrant maintenant sur des activités d'éducation à l'environnement et d'expérimentation à l'installation agricole, abandonnant la production.

## 5. Actualité Comité d'Animation

Gilles, Jean-Paul et Pierre-François rendent compte de l'évolution du Comité d'Animation, qui va maintenant comprendre 3 pôles de fonctionnement, un dédié au marché, un dédié à la culture (concerts, spectacles...) et un dédié à l'animation du village (vide-grenier, loto, soupes...). Le coût de cotisation pour les exposants du marché passe à 20 €.

Suite aux travaux menés à l'étage, dans la salle polyvalente, la question se pose d'un lieu de stockage pour le matériel du C.A. Des armoires de rangement, fermées à clés, seront mises à disposition.

Gilles nous informe que le pôle culture du C.A. prévoit une soirée « cinéma sous les étoiles » le 29 août. Le vide-grenier aura lieu comme d'habitude le premier week-end de septembre.

## 6. Parking Marché

Les gens du marché nous interpellent par rapport à un problème observé l'an dernier : celui des visiteurs qui viennent chercher leur voiture sur le parking mis à leur disposition bien après l'heure de fermeture (23h).

Les conseillers vérifieront régulièrement l'évolution de la situation et iront jusqu'à prévenir la gendarmerie pour dresser des procès-verbaux pour les contrevenants.

Il a été rappelé que les habitants de Chirols doivent également donner l'exemple en matière de stationnement, en n'encombrant pas la montée et le pont de Veyrières.

## 7. Pique-nique communal + Présentation des avancées des projets

L'organisation du pique-nique sera faite par Martine et Camille. Elles nous communiqueront toutes les informations utiles en temps et en heure.

La date retenue est le **dimanche 26 juin**.

## 8. Réunion acteurs économiques

Romain nous informe que la réunion aura lieu le 30 mai. Seront réunis tous les acteurs sans distinction de secteur d'activité.

Cette rencontre a pour objet de prendre les demandes des acteurs.

## 9. Parking à vélo

En l'attente de nouvelles sur les subventions que le département pourrait accorder (Camille se charge de relancer la demande auprès du président du Département), nous pensons installer un dispositif de parking à vélo à Pont de Veyrières, à droite de l'abri-bus.

Camille va demander des devis quant au système retenu.

## 10. Questions diverses

Le conseil a délibéré pour que la mairie contribue au Fonds Unique Logement (aide au logement) à hauteur de 0,40 € par habitant.

**Vote : pour à l'unanimité.**

Prochain conseil le mardi 14 juin à 18h15.